

**l'Association
des Parents de
Clair-Vivre**

asbl

**Un rôle de liaison entre
les parents de la classe,
l'enseignant(e) et l'A. P.**



**Les parents
relais**

Qu'est-ce qu'un parent-relais ?

Un parent motivé se propose par classe, en début d'année scolaire, pour être un relais entre l'enseignant(e), les autres parents de la classe et l'Association des Parents (l'AP) ; et ainsi faciliter les échanges et la communication entre les différentes personnes.

L'idéal est qu'un climat de confiance et d'entente s'installe avec l'instituteur ou l'institutrice de la classe car ce sera l'interlocuteur quotidien et privilégié.

Il peut y avoir un ou deux parents-relais par classe.

Concrètement, que fait un parent-relais ?

Un parent-relais dresse la liste des coordonnées des parents de la classe pour faciliter la communication entre les parents ainsi qu'avec l'enseignant(e).

Il peut aussi, par exemple, selon ses envies et disponibilités :

- Proposer l'organisation d'un soutien ponctuel comme la collecte de matériel ou l'accompagnement lors de sorties ;
- Organiser l'accès aux photos faites par l'enseignant(e) ;
- Faire le lien avec l'A.P. pour toutes les idées d'amélioration du fonctionnement de l'école ou d'autres communications à transmettre dans les deux sens.

À l'écoute des besoins, questionnements et suggestions des parents et de l'enseignant(e), le parent-relais facilite le dialogue et oriente si besoin vers les personnes ou les délégations concernées. Il renforce ainsi la cohésion de groupe et la dynamique des relations au sein de la classe.

Le parent-relais est invité à venir aux réunions de l'A.P. pour pouvoir transmettre les informations et demandes dans un sens comme dans l'autre.

CHAQUE PARENT-RELAIS TROUVE LE MODE DE FONCTIONNEMENT QUI LUI CONVIENT ET QUI RÉPOND AUX BESOINS DE L'ENSEIGNANT(E).

En pratique

- **WANTED** : Un parent-relais dans chaque classe. C'est bénéfique pour les enfants et les parents de la classe, l'enseignant(e), l'école et l'A.P.
- Lors de la première réunion de parents avec l'enseignant(e), renseignez-vous afin de savoir si un parent-relais s'est déjà proposé. En effet, si l'entente avec l'enseignant(e) est bonne, un parent-relais peut exercer ce rôle plusieurs années de suite.
- Si un parent-relais est déjà présent dans la classe de votre enfant, n'hésitez pas à lui proposer de collaborer et à échanger vos idées et suggestions.
- S'il n'y a pas de parent-relais dans la classe de votre enfant et que vous êtes intéressé(e) par cette fonction, parlez-en à l'enseignant(e), qui sera votre interlocuteur quotidien et privilégié.
- En tant que parent-relais d'une classe de Clair-Vivre, vous recevrez une farde avec des documents pour vous aider dans ce rôle. L'A.P. est là pour vous accompagner dans cette fonction.
- Vous êtes intéressé(e), vous avez des questions, des suggestions ? Contactez Sandrine Cosentino de l'A.P.

san_cosentino@hotmail.com

0494 88 81 58



l'Association des Parents de Clair-Vivre asbl

Les parents relais

OBJECTIFS :

- Soutien à l'instituteur ou à l'institutrice de la classe ;
- Bonne communication entre les parents de la classe, l'enseignant(e) et l'A.P. ;
- Relais des questions des parents, de l'instituteur ou de l'institutrice, de l'A.P.

LE PARENT-RELAIS À L'ÉCOLE, UN PLUS !

L'Association des Parents de Clair-Vivre est une association sans but lucratif dont le but est de favoriser l'éducation et le bien-être des enfants de l'école. Elle est ouverte à tous les parents.

apclairvivre@gmail.com
ap.clairvivre.be

Éditeur responsable : Maria Da Silva Diniz
40 avenue Notre Dame 1140 Evere
Ne pas jeter sur la voie publique !

